Énergies renouvelables : objectifs nationaux

DREAL Nouvelle-Aquitaine

Angoulême le 13 mars 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS
DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

-40 % d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990

-30 % de consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012

Porter la part des énergies renouvelables à **32 %** de la consommation finale d'énergie en 2030 et à **40 %** de la production d'électricité

Réduire la consommation énergétique finale de **50 % en 2050** par rapport à 2012

- 50 % de déchets mis en décharge à l'horizon 2025

Diversifier la production d'électricité et baisser à **50 %** la part du nucléaire à l'horizon 2025

Evolution des émissions de gaz à effet de serre

Déclinaison des engagements français

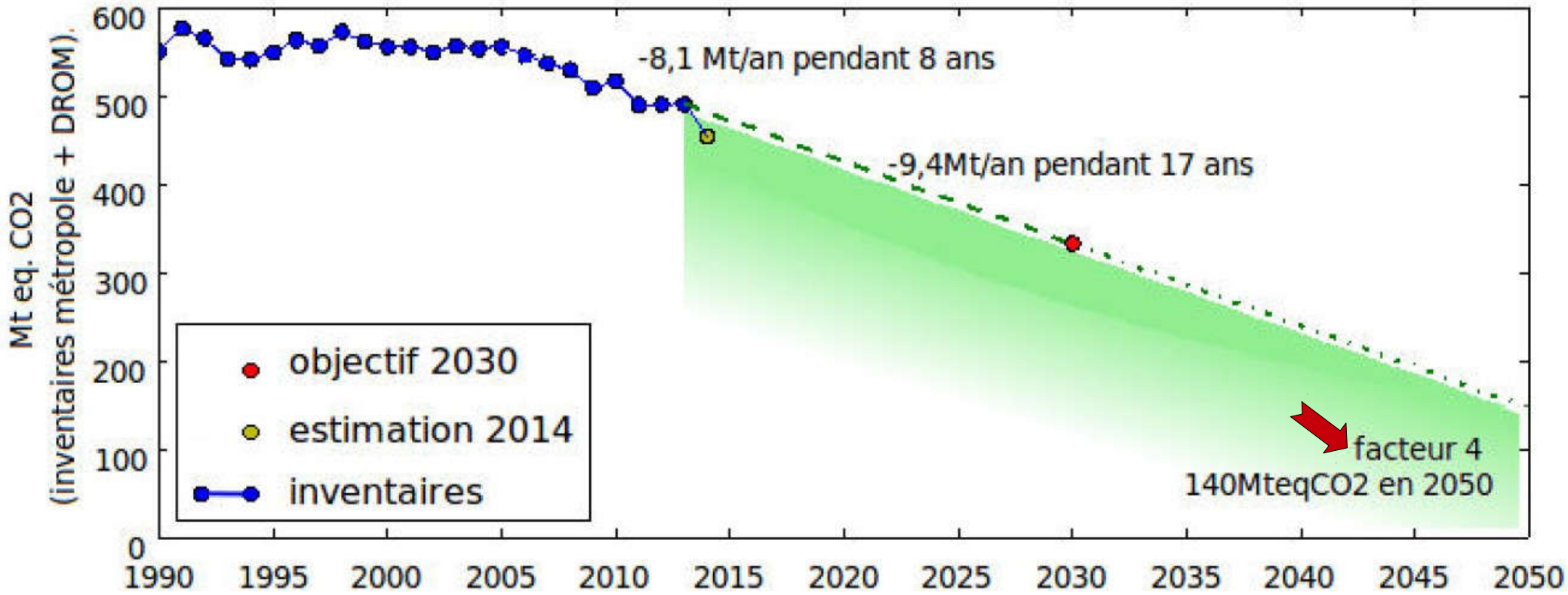

EnR : filières de production

Valorisation des différentes filières d'énergies renouvelables	Électricité	Chaleur	Transports
Hydroélectricité	X		(X)
Énergie marine (hydrocinétique, houlomotrice ou marémotrice)	X		(X)
Énergie éolienne (terrestre ou *offshore*)	X		(X)
Solaire photovoltaïque et énergie solaire concentrée	X		(X)
Solaire thermique		X	
Pompes à chaleur		X	
Géothermie	X	X	(X)
Biomasse solide (bois, déchets renouvelables...)	X	X	(X)
Biogaz	X	X	X et (X)
Biocarburants			X

(X) par le biais de l'électricité utilisée dans le secteur des transports.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Répartition des EnR en France

PRODUCTION PRIMAIRE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES PAR FILIÈRE EN 2015
TOTAL : 23,0 MTEP
En %

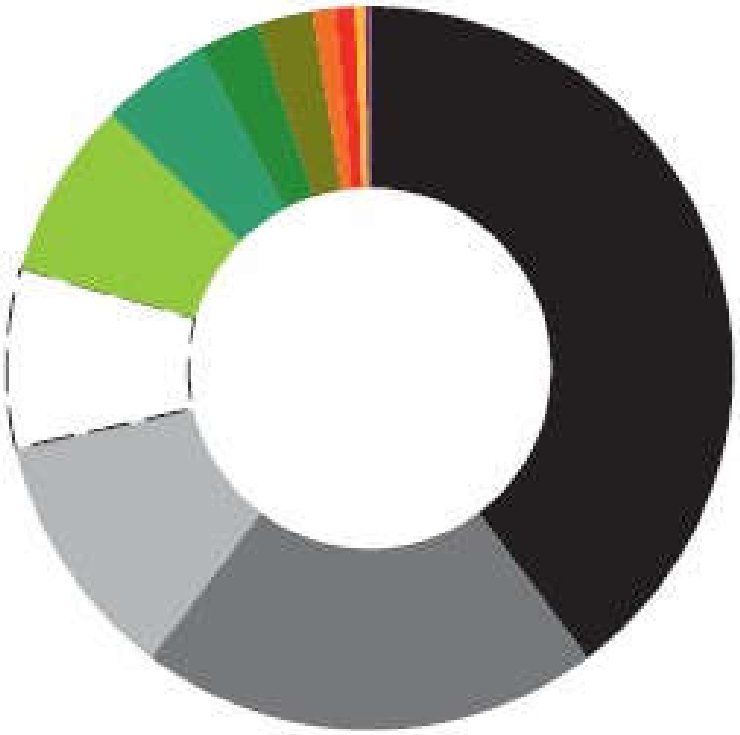

- Bois-énergie : 39,8
- Hydraulique renouvelable : 20,5
- Biocarburants : 11,2
- Pompes à chaleur : 8
- Éolien : 8
- Déchets renouvelables : 4,9
- Solaire photovoltaïque : 2,7
- Biogaz : 2,5
- Résidus de l'agriculture et des IAA* : 1
- Géothermie : 0,9
- Solaire thermique : 0,4
- Énergies marines : 0,2

** IAA : industries agroalimentaires.*
Champ : métropole.
***Source :** SOeS, d'après les sources par filière*

Électricité renouvelable en France

PRODUCTION BRUTE D'ELECTRICITE RENOUVELABLE PAR FILIERE EN TOTAL : 89,5 TWH

En %

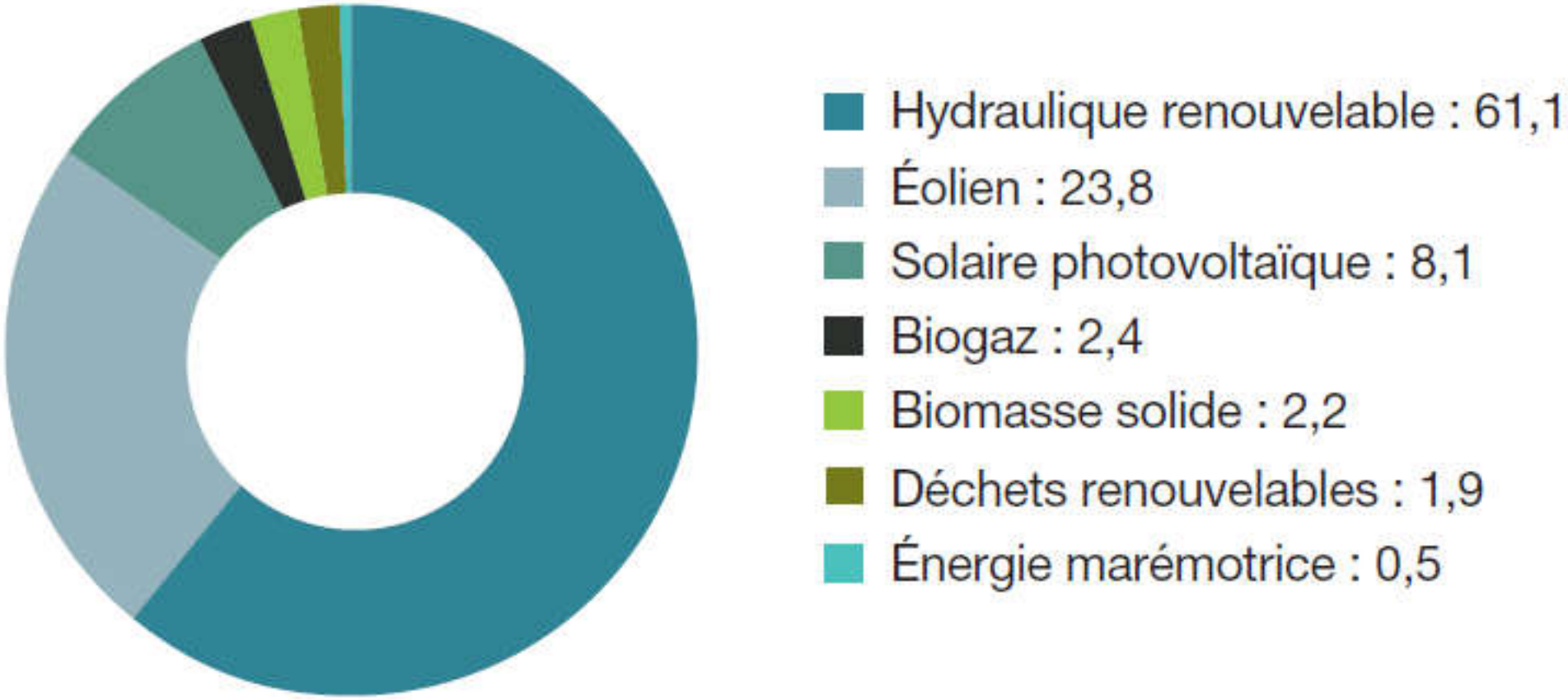

Champ : métropole.

Source : *SOeS, d'après les sources par filière*

Les EnR « chaleur » en France

CONSOMMATION PRIMAIRE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR LA PRODUCTION DE CHALEUR, EN 2015
TOTAL : 12,3 MTEP (143,3 TWH)
Données corrigées des variations climatiques
En %

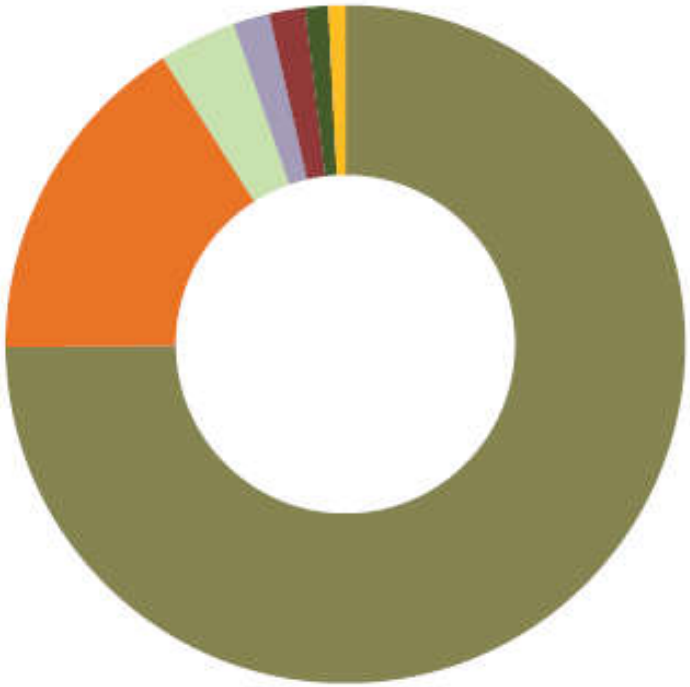

- Bois-énergie : 74,9
- Pompes à chaleur : 16,1
- Déchets renouvelables : 3,7
- Résidus agricoles et agroalimentaires : 1,7
- Géothermie : 1,7
- Biogaz : 1,1
- Solaire thermique : 0,8

Champ : métropole.
Source : *SOeS, d'après les sources par filière*

Trajectoire nationale réelle et théorique

PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA CONSOMMATION FINALE BRUTE D'ÉNERGIE PAR FILIÈRE

En %

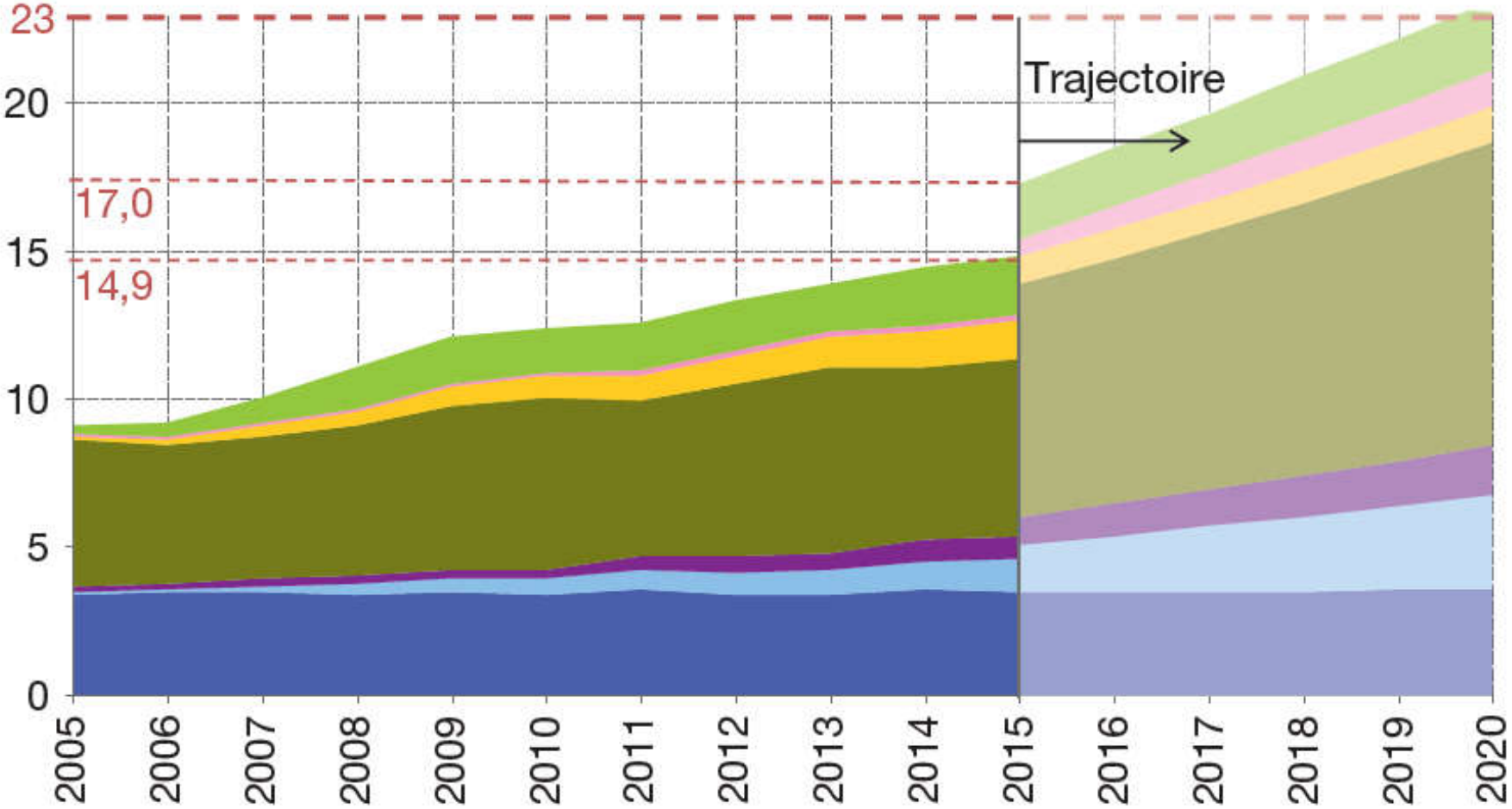

Biocarburants
Autres filières chaleur**
Pompes à chaleur
Biomasse solide
Autres filières électriques*
Éolien (normalisé)
Hydraulique (normalisé)

** Solaire thermique, géothermie, biogaz

* PV, énergies marines, électricité. Géothermie & biomasse, déchets

Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE)

- Fixe des priorités d'actions pour <u>toutes les énergies</u> et la maîtrise de la demande d'énergie
- Objectif de réduire la consommation d'énergies fossiles importées
- Objectif de trouver un équilibre entre les enjeux

  - Environnementaux
  - Financiers
  - Faisabilité
  - Sécurité

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

PPE : accélérer le développement des énergies renouvelables

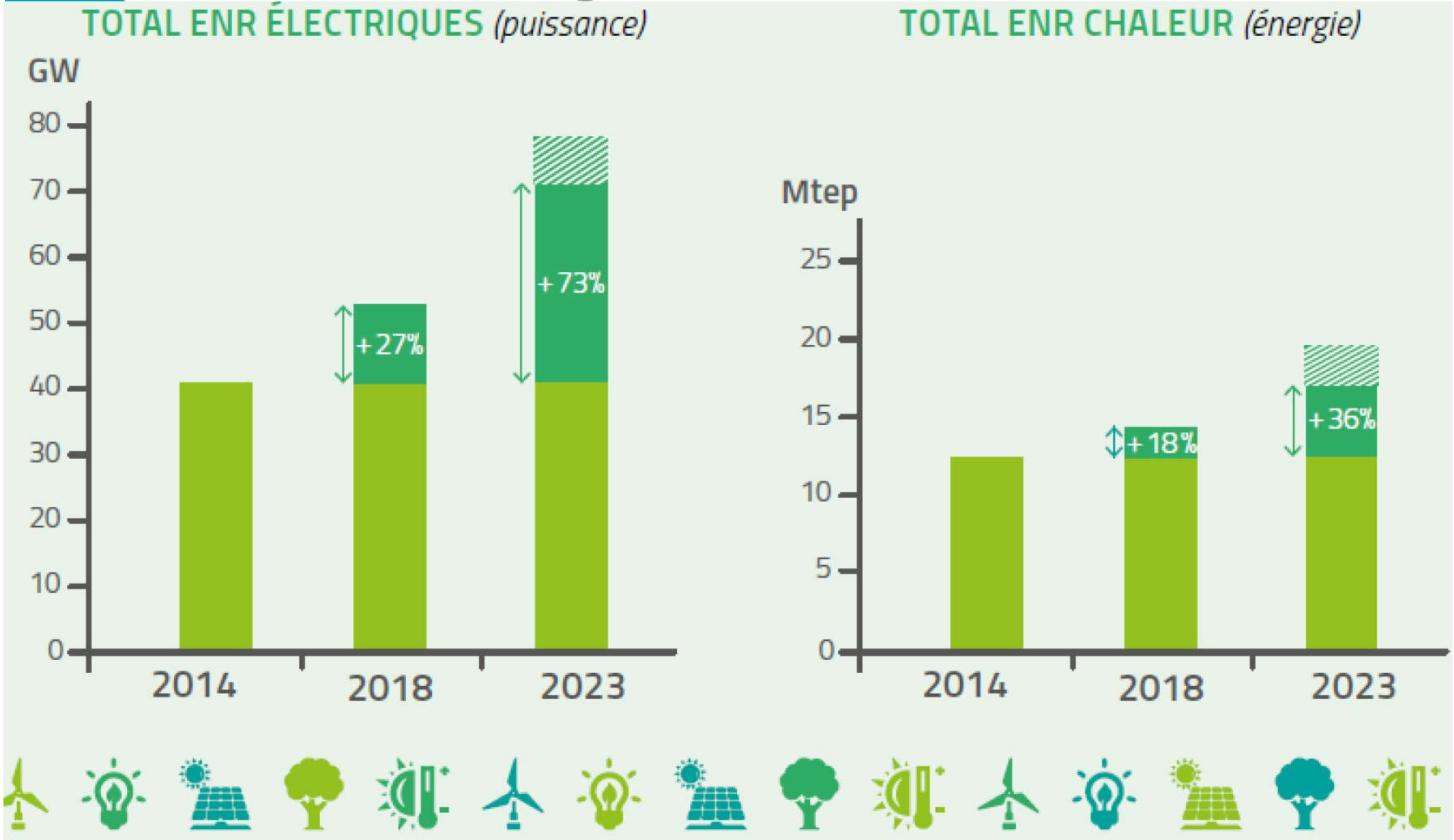

SCHÉMA SIMPLIFIÉ DE LA GOUVERNANCE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

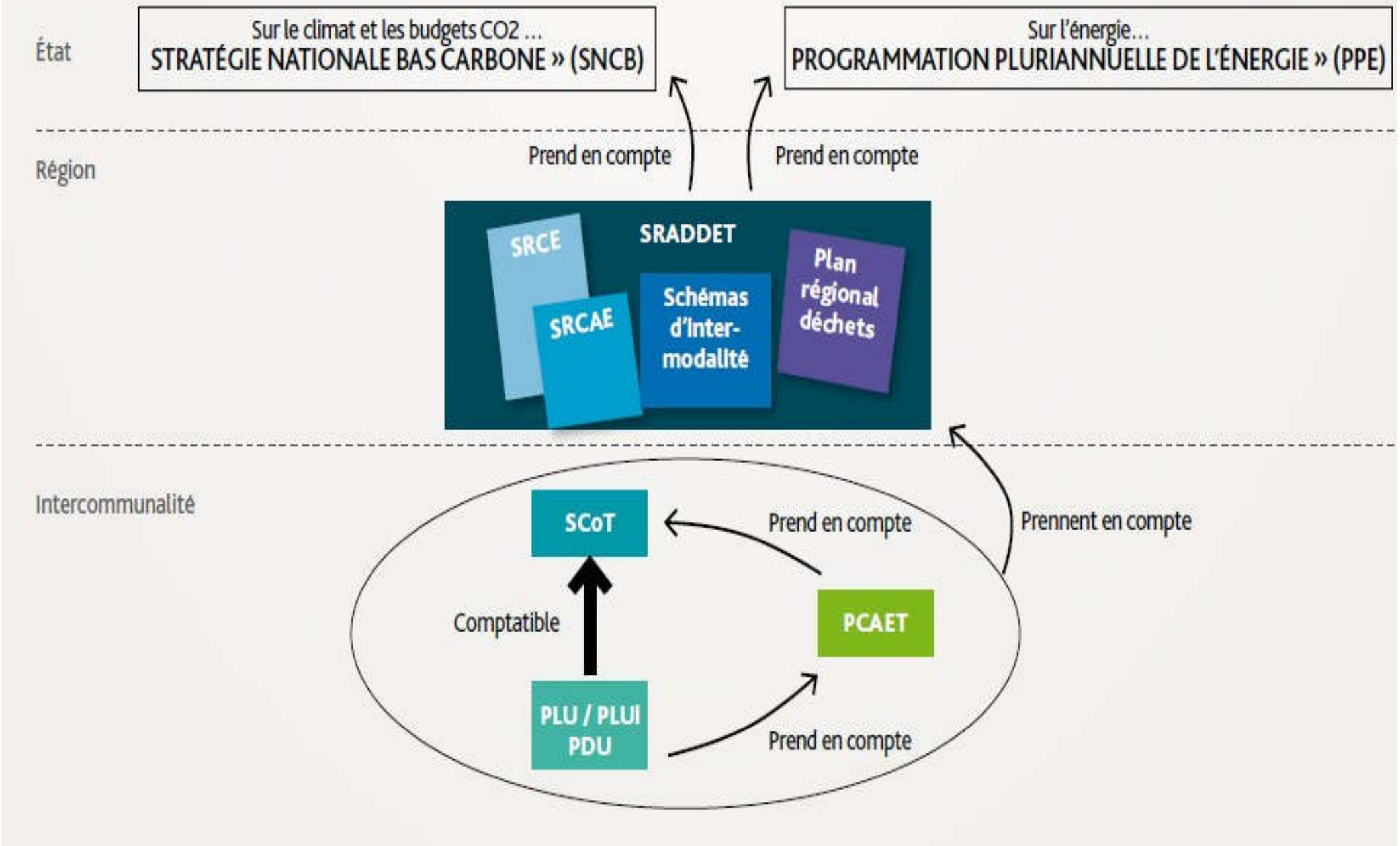

L'outil local : le Plan Climat Air Energie territorial pour tous les EPCI de plus de 20 000 habitants

RENFORCÉ
Améliorer l'efficacité énergétique

NOUVEAU
Développer le potentiel de séquestration du CO_2 dans les écosystèmes et les produits issus du bois

RENFORCÉ
Analyser la vulnérabilité et adapter le territoire au changement climatique

NOUVEAU
Valoriser les potentiels d'énergie de récupération

RENFORCÉ
Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)

NOUVEAU
Développer les possibilités de stockage des énergies

RENFORCÉ
Développer les énergies renouvelables

NOUVEAU
Développer les réseaux de chaleur et de froid

RENFORCÉ
Suivre et évaluer les résultats

NOUVEAU
Réduire les émissions de polluants atmosphériques

RENFORCÉ
Engager des actions de maîtrise de la demande en énergie et de lutte contre la précarité énergétique

NOUVEAU
Optimiser les réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur

PCAET : EPCI de plus de 20.000 habitants

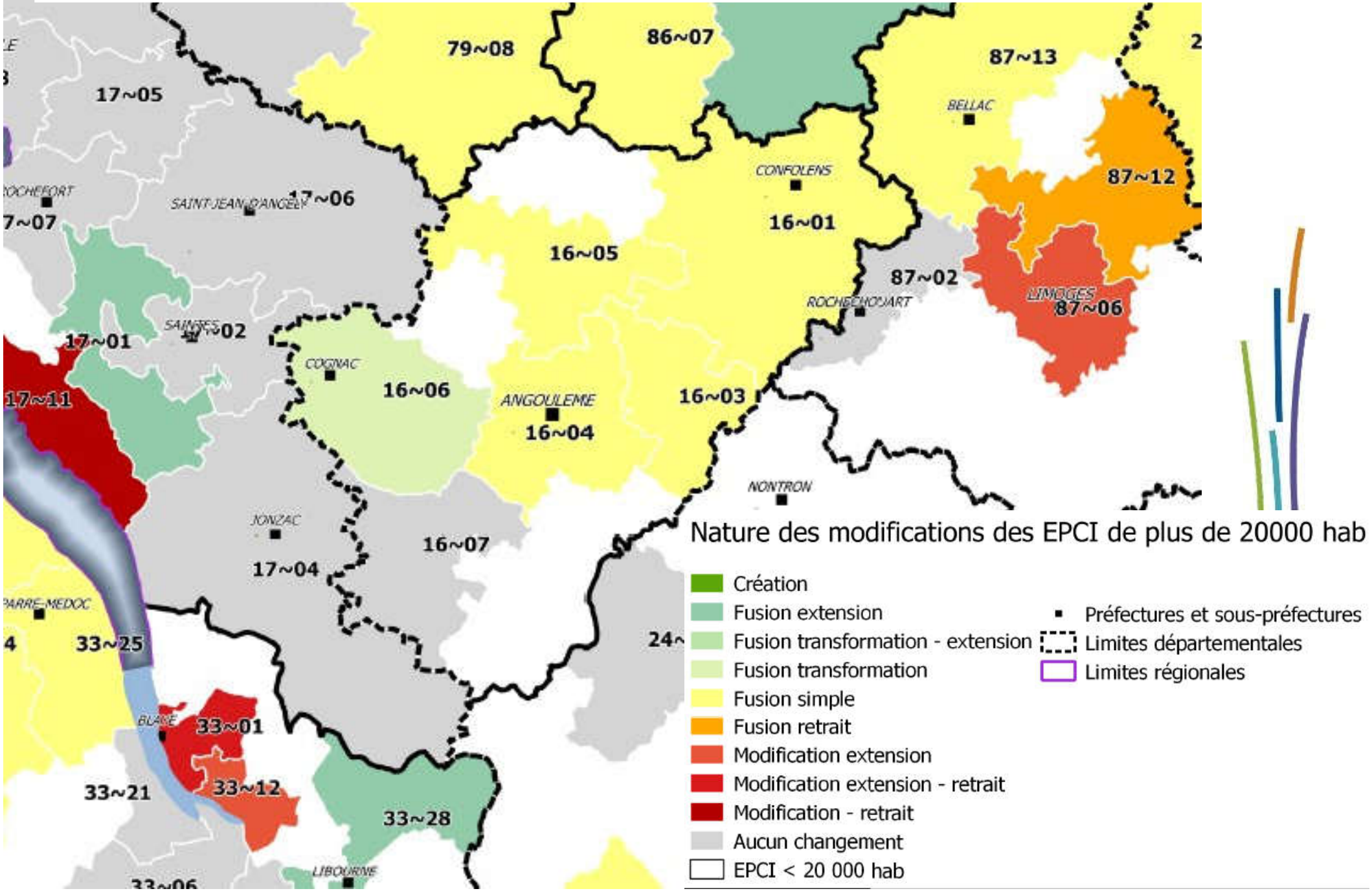

FIN

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement